

# Décision 17-DCC-143 du 25 août 2017

relative à la prise de contrôle conjoint du groupe Bourdoncle par les sociétés Perceva et Le Mabillon

Posted on: 11 septembre 2017 | Secteurs :

**TOURISME / HÔTELLERIE / RESTAURATION**

## Présentation de la décision

### Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Sociétés Perceva et Le Mabillon

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Groupe Bourdoncle

## Lire

Le texte intégral

34.37 Ko